

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2002/005726**
n°de gestion : **1999B02630**
n°SIREN : **424 191 377 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/03/2002 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SLCI PROMOTION société par actions simplifiée

75 rue de la Villette 69003 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

lettre de démission (2 exemplaires)
procès-verbal d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

modification des commissaires aux comptes

Philippe Bailly
20, rue Garibaldi
69451 LYON CEDEX06

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Monsieur Claude Bodeau
SLCI PROMOTION
75, rue de la Vilette
69003 LYON

Lyon, le 15 novembre 2001

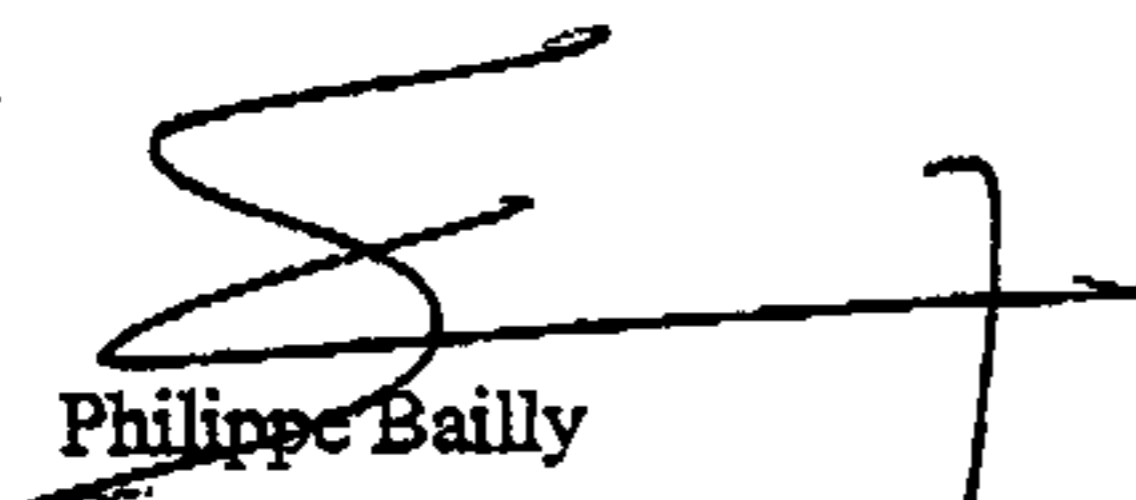
Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir accepter ma démission de mon mandat de commissariat aux comptes de votre société. Cette démission intervient pour respecter les souhaits du groupe de la répartition des mandats de commissariat aux comptes.

Pour la bonne forme, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous faire parvenir une copie de la délibération des actionnaires entérinant notre démission.

Vous remerciant de la confiance que vous m'avez accordée, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le commissaire aux Comptes


Philippe Bailly

Monsieur Claude Bodeau
SLCI PROMOTION
75, rue de la Villette
69003 LYON

Lyon, le 15 novembre 2001

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir accepter notre démission de notre mandat de commissariat aux comptes suppléant de votre société. Cette démission intervient pour respecter les souhaits du groupe de la répartition des mandats de commissariat aux comptes.

Pour la bonne forme, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir une copie de la délibération des actionnaires entérinant notre démission.

Vous remerciant de la confiance que vous nous avez accordée, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Yves Nicolas
Associé

SLCI PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 75 Rue de la Villette
LYON 3ème (Rhône)

424 191 377 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT DU 28 DECEMBRE 2001

L'an deux mille un, et le vingt huit décembre, à dix neuf heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Philippe BAILLY, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent excusé.

Monsieur Claude BODEAU préside la séance en sa qualité de président.

Maître Pierre-Yves JOLY est choisi comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que tous les associés sont présents ou représentés.

Le président de séance dépose sur le bureau :

- les statuts de la société,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées aux associés.

Puis le président de séance déclare que son rapport, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts ou la loi ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de sa convocation.

Le président de séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire ainsi que d'un nouveau co-commissaire aux comptes suppléant en remplacement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant démissionnaires,
- Pouvoirs à donner pour les formalités.

Le président de séance donne alors lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale connaissance prise de la démission de Monsieur Philippe BAILLY et du Cabinet COOPERS ET LYBRAND AUDIT de leurs mandats de commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la société décide de nommer avec effet à la date de ce jour :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Patrick MESNARD domicilié 65, boulevard des Alpes 3846 Meylan cedex,

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Marc MARTIN domicilié 65, boulevard des Alpes 3846 Meylan cedex,

et ce pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau et le président.

LES MEMBRES DU BUREAU

LE PRÉSIDENT

